

Taxe d'accise

sorte de coopérative composée d'un petit nombre d'agriculteurs travaillant ensemble, ce qui leur permettrait de suivre l'évolution et d'avoir accès aux dernières nouveautés techniques. L'autre aspect concerne évidemment les efforts déployés pour l'avenir dans le domaine du génie génétique, et qui visent à optimiser les procédés de décomposition de l'amidon ou de la cellulose à partir desquels on travaillerait.

L'usage final est un autre aspect important que les usagers ont intérêt à retenir. L'alcool à 100 p. 100 ou le carburol typique qui contient de 10 à 20 p. 100 d'alcool peut alimenter sans aucune difficulté la plupart des moteurs actuels. Des difficultés peuvent toutefois surgir du fait qu'une part trop importante de nos ressources vivrières serait destinée à ce secteur, mais aussi en raison des aspects mécaniques liés à l'utilisation finale, et ainsi de suite. Aussi, bien que les moteurs semblent bien fonctionner en ce moment, certains problèmes peuvent éventuellement se poser.

J'ai essayé de montrer que nous ne traitons présentement que d'un seul aspect de ce bill. Agriculture Canada a déployé des efforts appréciables pour nous expliquer les procédés et les concepts liés à l'ensemble de la question et elle mérite des éloges. Ce que je crains, c'est qu'un secteur du gouvernement oublie pratiquement ce qui se passe dans un autre secteur. Ce n'est pas exceptionnel. C'est un problème à surveiller et à résoudre. Mais nous avons maintenant certains moyens à notre disposition. Je pense pourtant que les particuliers risquent de se faire rouler par ceux qui pourraient profiter de cette occasion en utilisant du matériel qui n'est pas vraiment conforme aux normes ou qui ne marche pas comme prévu. Je crois qu'il y a un risque pour celui qui essaie de produire quelque chose. Il faut que les gens puissent se tenir au courant des toutes dernières nouveautés de la mécanique, de la technique et de la biologie pour avoir une production rentable.

● (2050)

Il faut faire preuve de coopération et de compréhension. Il faut probablement qu'Agriculture Canada fasse le nécessaire pour que des renseignements de ce genre soient mis à la disposition des gens. J'espère que nous arriverons à adopter ce projet de loi.

A propos de ce bill, nous avons essayé de nous affranchir un peu à l'égard du pétrole importé dans l'espoir de devenir un jour autonomes sur le plan énergétique, c'est une initiative qui doit être appuyée. C'est une initiative importante et elle aurait dû être prise il y a plusieurs années. Nous avons apparemment deux années de retard sur les États-Unis dans ce domaine, et c'est bien dommage. Ainsi, le petit producteur américain peut obtenir un permis de production sur un simple coup de fil.

Il faut appuyer ce projet de loi. Jusqu'à présent, les formes renouvelables d'énergie ont été désavantagées. Il est temps que le Parlement adopte des mesures comme celle-ci et bien d'autres encore.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur l'Orateur, le bill C-57 vise à permettre de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État. Nous comprenons tous fort bien que le Trésor fédéral ait besoin d'argent. Cependant une taxe d'accise ou une taxe que l'on impose de façon détournée ou encore qui est critiquable parce qu'elle ne recueille pas le soutien de la population du pays peut à longue échéance avoir des effets à l'encontre de ceux recherchés.

Je vais essayer ce soir de vous prouver pourquoi la taxe d'accise sur le gaz naturel et la taxe sur la production sont des mesures mal avisées. Ces deux taxes nuisent au pays. Elles constituent toutes deux un obstacle à son développement. Toutes deux font fuir les capitaux à l'étranger et sont créatrices de chômage. J'ai du mal à comprendre pourquoi le gouvernement tient tant à instituer ce genre d'imposition en dépit de toutes les preuves dont il dispose qui démontrent les effets catastrophiques qu'elles peuvent avoir pour notre pays. Je vais essayer ce soir de vous montrer comment opèrent certains de ces mécanismes.

Par exemple la taxe d'accise sur le gaz naturel est une taxe qui ne frappe pas les grosses sociétés pétrolières. Elle ne frappe pas les nantis. Elle ne tient pas compte de la capacité de paiement des individus qu'elle touche. Cela revient en fait à imposer les gens qui sont le moins en mesure de payer. En outre, la production alimentaire en souffre.

L'augmentation du prix du gaz naturel a des répercussions immédiates sur l'industrie chimique: le prix des engrais augmente. L'utilisation du gaz dans des entreprises comme les coopératives gazières de la province de l'Alberta a également un impact négatif sur la production. Le plus grave, c'est qu'elle entraîne la réduction de la production. Les prix que doivent payer les agriculteurs augmentent. Ils ne peuvent plus acheter autant d'engrais et doivent donc mettre des terres en jachère l'été. A son tour, l'exploitation réduite de la terre amène une production moindre et donc rapporte moins d'argent aux exploitants. Gagnant moins d'argent, l'agriculteur ne peut acheter les machines ou les vêtements qu'il voudrait. On vend donc moins de produits manufacturés. Bref, tous les secteurs de l'économie sont touchés.

Il y a quelques semaines, des représentants des coopératives gazières de l'Alberta étaient à Ottawa pour présenter des instances au comité des finances. Je regrette profondément pour ma part que les membres du comité n'aient pas tenu compte des arguments solides qui leur ont été présentés. Les représentants des coopératives gazières sont tous des producteurs. Ils voulaient montrer les conséquences d'une réduction de la production alimentaire.

Toute taxe qui contribue à réduire la production alimentaire au Canada est en soi dangereuse. Les agriculteurs canadiens doivent gagner de l'argent s'ils veulent survivre. Déjà, avec les taux d'intérêt élevés et l'augmentation des coûts de production, de nombreux agriculteurs ne peuvent plus rentabiliser leur entreprise. Certains ont déjà dû déclarer faillite comme je l'ai dit l'autre jour lors du débat sur le bill sur les faillites. D'autres sont sur le point de faire faillite et ne savent vraiment pas que faire. Certaines exploitations ont été confiées à des syndicats de faillite. La majorité se demande probablement à quoi tout cela sert et ne produit plus autant qu'auparavant. Tout cela va avoir des retombées néfastes sur le pays.

J'insiste auprès des membres du gouvernement pour qu'ils étudient les conséquences de la taxe d'accise pour l'agriculture canadienne. Le bill ne pose pas de problèmes aux multinationales mais il lèse gravement les petites entreprises canadiennes. Leurs projets nuisent aux agriculteurs et à tous les commerçants. Les travailleurs sont mis à pied. Tous les secteurs de l'industrie canadienne en sont touchés. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement persiste à maintenir cette taxe ou encore pourquoi il prend d'autres mesures qui nuisent à nos